REPUBLIQUE FRANCAISE

1

Liberté, égalité, fraternité

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Département des Alpes-de-Haute-Provence

Arrondissement de **Forcalquier**

Canton de Valensole

Commune de **Gréoux-les-Bains**

Nombre de membres

En exercice: 13 Présents: 08

Votants: 10

Date de convocation 20 février 2024

Séance du 26 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Gréoux-les-Bains dûment convoqués, se sont réunis sous la Présidence de Madame Josette LAUVERGNIAT.

Présents:

Mesdames Danièle CASALE, Noëlle FERAUD, Josette LAUVERGNIAT, Amélie LUCAS, Anne-Marie PERRON, Nathalie PONCE-GASSIER, Nicole VENTEUX

Monsieur Jacques FERRAUD

Absente excusée :

Mesdames Monique HOURS, Yvette SIAS.

Monsieur Philippe CERETTA

Absents donnant pouvoir :

Monsieur Paul AUDAN à Madame Nicole VENTEUX Madame Joelle NARD à Madame Josette LAUVERGNIAT

OBJET : Demande de subvention à la commune 2024

La Vice-Présidente informe l'assemblée que pour permettre l'équilibre du budget primitif 2024 et suite aux délibérations précédentes, il y a lieu de demander une subvention à la commune d'un montant de 63 000 €.

Le Conseil d'Administration, l'exposé de la Vice-Présidente entendu, et après délibération, à l'unanimité.

SOLLICITE la commune pour l'attribution d'une subvention de 63 000 €, pour l'année 2024,

DIT QUE la recette correspondante sera inscrite à l'article 7474 du Budget Primitif 2024.

Délibéré à Gréoux-les-Bains, Le 26 février 2024

Signé,

Le 29 FEV. 2024

Publié sur le site internet de la mairie, Le 2 9 FEV. 2024 Le Président du CCAS

Accusé de réception en préjecture 004-260409965-2924-022-024-04-DE Date de télétransmission : 29/02/2024 Date de réception préfecture : 29/02/2024

04800 H

d'Action So